

Catalogue de formation
Association Themis



THEMIS

Accès au droit pour les enfants et les jeunes

Version à jour au 20/05/2026

Créée en 1990, Themis est une association d'accès au droit pour les enfants et les jeunes.

Concrètement, Themis propose une réponse individuelle à tout enfant qui se questionne quant à ses droits (au cœur d'un conflit familial, victime de violences ou d'agissements malveillants, en quête d'un statut, en conflit avec la loi...) et met en œuvre des actions collectives qui visent à accompagner les enfants à être des citoyennes et citoyens responsables, respectueux de l'altérité et en capacité de vivre ensemble.

Une équipe pluridisciplinaire composée de juristes, psychologues, éducateurs et éducatrices accueille tout enfant ou jeune jusqu'à 21 dans le cadre de rendez-vous d'accès au droit, pour leur permettre un espace d'expression et leur apporter des informations juridiques.

L'association est également habilitée à exercer les fonctions d'administrateur ad hoc : l'équipe a pour mission d'accueillir les mineurs, de les accompagner tout au long de la procédure judiciaire et/ou administrative, de représenter leurs intérêts.

Tout au long de l'année scolaire, l'équipe propose des actions d'éducation à la citoyenneté et aux droits ainsi que des parcours de citoyenneté. Ces interventions sont à destination des écoles (primaires, collèges et lycées) ou auprès de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ou de l'Aide Sociale à l'Enfance. Ces actions permettent de découvrir l'importance de la loi, le rôle des institutions et les fondements du vivre ensemble. L'éducation aux droits humains est le pilier de ce processus éducatif, avec comme support incontournable : la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Agréments

| Type d'agrément | Attribué par | Depuis le |
|--|-------------------------------------|------------|
| Jeunesse Education populaire | DDJS | 15/05/1991 |
| Habilitation Administrateur Ad Hoc | Cour d'Appel de Colmar | 01/08/2001 |
| Convention Aide aux Victimes | Cour d'Appel de Colmar | 15/08/1999 |
| Association partenaire de l'Education Nationale | Inspection Académique de Strasbourg | 27/03/2006 |
| Label « Association menant des actions de sensibilisation sur les maltraitances sexuelles à destination du milieu scolaire » | DGCS | 25/08/2022 |

Notre objectif est d'apporter aux participants des connaissances théoriques et concrètes qui leur serviront dans leur pratique quotidienne, mais également d'encourager les réflexions et les échanges sur l'accompagnement des publics et les procédures qu'ils traversent.

Notre équipe à votre service

Ce catalogue de formation permet aux professionnels de cibler des thématiques afin d'enrichir leurs connaissances et leurs pratiques. Certains contenus et durées de formation peuvent être adaptés aux demandes spécifiques des établissements.

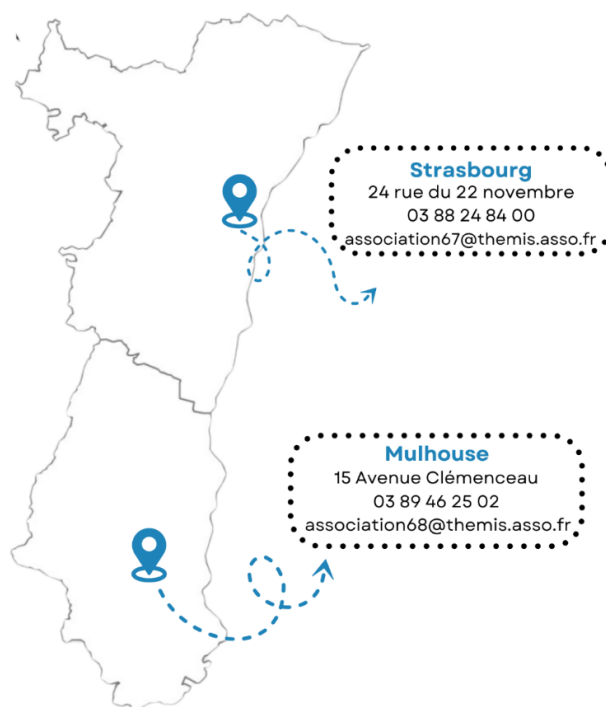
N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations :

- Monia ZOGHLAMI – Directrice - direction@themis.asso.fr
- Jonas CULLMANN – Gestionnaire administratif et financier - gestionnaire@themis.asso.fr
- Céline BUR – Cheffe de service juridique – celine.bur@themis.asso.fr
- Valentin GLAVASEVIC – Chef de service éducatif – pole.educatif@themis.asso.fr

Tous les CV des formateurs, salariés de l'association, sont disponibles sur demande.

Nous sommes situés sur deux sites, à Strasbourg et à Mulhouse, et nous nous déplaçons dans toute l'Alsace pour les formations intra établissement.

L'association Themis : 2 sites sur toute l'Alsace



Accueil des personnes en situation de handicap

Toute demande d'adaptation peut être étudiée en amont de la formation.

Merci de vous adresser au correspondant handicap de Themis :

- Jonas Cullmann - gestionnaire@themis.asso.fr

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'administrateur ad hoc dans le civil et le pénal

Durée : 2 jours – 14h

PERSONNES CONCERNEES & PREREQUIS

Formation à destination des administrateurs ad hoc inscrits et postulants. La participation à cette formation ne nécessite pas de prérequis complémentaires.

Stage Intra établissement :

Tarif : 2 000€
Renseignements & inscriptions : Sur notre site, via le formulaire

OBJECTIFS

- > Identifier le cadre législatif et réglementaire de la mission d'AAH
- > Reconnaître les missions de l'AAH
- > Développer l'accompagnement des enfants dans les procédures qui les concernent
- > Savoir se situer par rapport aux autres intervenants entourant l'enfant

Nature et évaluation :

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation. Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs.

CONTENU

Jour 1

- > Introduction
- > Le cadre juridique de la désignation
- > Les missions de l'AAH et les principes directeurs
- > L'accompagnement de l'administrateur ad hoc dans les procédures liées à la filiation
 - Procédures en contestation de paternité et annulation d'une filiation paternelle : quel impact sur la construction identitaire ?
- > L'administrateur ad hoc dans le cadre des procédures relatives à l'autorité parentale
- > L'administrateur ad hoc dans le cadre des mesures d'assistance éducative
- > L'administrateur ad hoc et la gestion des biens

Jour 2

- > Administration ad hoc dans le cadre pénal : L'accompagnement de l'enfant, de l'instruction au procès
- > La notion de traumatisme
- > La parole de l'enfant en justice
- > Cas pratiques

Inclusion et handicap : Vous pouvez contacter Jonas Cullmann - gestionnaire@themis.asso.fr

METHODES PEDAGOGIQUES

Chaque thème traité fait l'objet d'une présentation théorique, avec toujours la loi et le droit français comme fil conducteur. Cet apport théorique est complété de mises en situations réelles permettant au participant de situer la mission d'administrateur ad hoc.

L'accompagnement des mineurs demandeurs d'asile par l'administrateur Ad Hoc

Durée : 1 jour – 7h

PERSONNES CONCERNEES & PREREQUIS

Formation à destination des administrateurs ad hoc inscrits et postulants, des tuteurs et des travailleurs sociaux en lien avec le public des mineurs non accompagnés. La participation à cette formation ne nécessite pas de prérequis complémentaires.

Stage Intra établissement :

Tarif : 1 000€

Renseignements & inscriptions : Sur notre site, via le formulaire

OBJECTIFS

- > Identifier les différents publics mineurs non accompagnés présents sur le territoire
- > Repérer l'intérêt du mineur à demander l'asile en France
- > Favoriser une représentation juridique de qualité
- > Connaître les différentes étapes de la demande d'asile
- > Acquérir les connaissances de base permettant la rédaction d'un récit de vie
- > Favoriser le travail en réseau afin de permettre une prise en charge globale du jeune
- > Identifier et appréhender la mission d'administrateur ad hoc
- > Acquérir les connaissances nécessaires pour accompagner un mineur durant sa procédure de demande d'asile
- > Uniformiser les méthodes d'intervention de l'administrateur ad hoc sur le territoire national en matière d'asile

Nature et évaluation :

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs.

CONTENU

- > Accueil et introduction
- > Les mineurs étrangers : état des lieux
- > Procédure d'asile et minorité
- > L'administrateur ad hoc : statut et missions
- > Présentation du Guichet Unique de Demande d'Asile
- > L'accompagnement des mineurs non accompagnés demandeurs d'asile
- > Conclusion

Inclusion et handicap : Vous pouvez contacter Jonas Cullmann - gestionnaire@themis.asso.fr

METHODES PEDAGOGIQUES

Chaque thème traité fait l'objet d'une présentation théorique, avec toujours la loi et le droit français comme fil conducteur. Cet apport théorique est complété de mises en situations réelles permettant au participant de situer la mission d'administrateur ad hoc.

Les droits des jeunes étrangers en France : accompagnement juridique et administratif à la régularisation

PERSONNES CONCERNEES & PREREQUIS

Formation à destination des travailleurs sociaux en lien avec le public des mineurs non accompagnés. La participation à cette formation ne nécessite pas de prérequis complémentaires.

OBJECTIFS

- > Savoir identifier les différents publics de jeunes étrangers présents sur le territoire
- > Identifier les enjeux de la régularisation d'un jeune étranger
- > Connaître les différentes possibilités de régularisation d'un jeune étranger
- > Connaître les différentes étapes de la demande d'asile
- > Savoir orienter et informer un jeune dans ses démarches administratives et juridiques
- > Favoriser le travail en réseau afin de permettre une prise en charge globale du jeune

METHODES PEDAGOGIQUES

Chaque thème traité fait l'objet d'une présentation théorique, avec toujours la loi et le droit français comme fil conducteur. Cet apport théorique est complété de mises en situations réelles permettant au participant d'approfondir ses connaissances dans le droit des étrangers.

Durée : 1 jour – 7h

Stage Intra établissement :

Tarif : 1 000€

Renseignements & inscriptions : Sur notre site, via le formulaire

Nature et évaluation :

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs.

Inclusion et handicap : Vous

pouvez contacter Jonas

Cullmann -

gestionnaire@themis.asso.fr

La prise en charge des mineurs non accompagnés : accueil et accompagnement

Durée : 1 jour – 7h

Stage Intra établissement :
Tarif : 1 000€
Renseignements & inscriptions : Sur notre site, via le formulaire

PERSONNES CONCERNEES & PREREQUIS

Formation à destination des travailleurs sociaux en lien avec le public des mineurs non accompagnés. La participation à cette formation ne nécessite pas de prérequis complémentaires.

OBJECTIFS

- > Savoir identifier les différents publics mineurs non accompagnés présents sur le territoire
- > Connaître la situation des mineurs non accompagnés ainsi que les différentes étapes de l'accueil et de l'accompagnement de ce public
- > Identifier les spécificités du public accompagné
- > Connaître les différentes possibilités de régularisation des mineurs non accompagnés
- > Favoriser le travail en réseau afin de permettre une prise en charge globale du jeune
- > Acquérir les connaissances nécessaires pour accompagner un mineur dans son parcours
- >

METHODES PEDAGOGIQUES

Chaque thème traité fait l'objet d'une présentation théorique, avec toujours la loi et le droit français comme fil conducteur. Cet apport théorique est complété de mises en situations réelles permettant au participant d'appréhender la situation de ce public afin de l'accompagner.

Nature et évaluation :

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs.

Inclusion et handicap : Vous pouvez contacter Jonas Cullmann - gestionnaire@themis.asso.fr

Les droits de l'enfant

Durée : 1 jour – 7h

PERSONNES CONCERNEES & PREREQUIS

De façon générale : Formation à destination de tous professionnels souhaitant approfondir leurs connaissances sur les droits des enfants et des jeunes

Plus particulièrement : Professionnels de l'animation, de l'éducation spécialisée ou de l'Éducation Nationale. La participation à cette formation ne nécessite pas de prérequis complémentaires.

Stage Intra établissement :

Tarif : 1 000€

Renseignements & inscriptions : Sur notre site, via le formulaire

OBJECTIFS

- > Résumer la Convention Internationale des Droits de l'Enfant
- > Découvrir les dispositifs protégeant les droits des enfants (cadre légal, obligations professionnelles, informations préoccupantes et signalements).
- > Définir la notion d'intérêt supérieur de l'enfant
- > Adapter sa posture professionnelle pour développer une approche respectueuse des droits de l'enfant
- > Développer des compétences pour échanger avec les enfants et les jeunes autour de leurs droits

Nature et évaluation :

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs.

CONTENU

- > Présentation générale des Droits de l'Enfant, principalement à partir de 13 ans
- > Les Droits de l'Enfant autour de la famille
 - Autorité parentale
 - Filiation
 - Emancipation
 - Les infractions
- > Les Droits de l'Enfant dans le champ de protection de l'Enfance (loi 2007 et 2016)
- > Les Droits de l'Enfant dans le champ pénal

Inclusion et handicap : Vous

pouvez contacter Jonas

Cullmann -

gestionnaire@themis.asso.fr

METHODES PEDAGOGIQUES

Chaque thème traité fait l'objet d'une présentation théorique, avec toujours la loi et le droit français comme fil conducteur. Cet apport théorique est complété de mises en situations réelles permettant au participant de se situer dans sa posture professionnelle.

Protéger un enfant : Situations de danger ou de risque et procédures de signalement et l'accompagnement de l'enfant victime

PERSONNES CONCERNEES & PREREQUIS

De façon générale : Formation à destination de tous professionnels souhaitant approfondir leurs connaissances sur les droits des enfants et des jeunes

Plus particulièrement : Professionnels de l'animation, de l'éducation spécialisée ou de l'Éducation Nationale La participation à cette formation ne nécessite pas de prérequis complémentaires.

OBJECTIFS

- > Connaître la Convention Internationale des Droits de l'Enfant
- > Découvrir les dispositifs protégeant les droits des enfants (cadre légal, obligations professionnelles, informations préoccupantes et signalements).
- > Définir la notion d'intérêt supérieur de l'enfant
- > Adapter sa posture professionnelle pour développer une approche respectueuse des droits de l'enfant
- > Développer des compétences pour échanger avec les enfants et les jeunes autour de leurs droits

CONTENU

- > Présentation générale des Droits de l'Enfant, principalement à partir de 13 ans
- > L'information préoccupante et le signalement
 - Les infractions commises sur des mineurs (violences intra-familiales, soustractions au obligations légales, infractions à caractère sexuel...)
 - L'éventuelle intervention d'un administrateur ad hoc
 - La notion de réparation
 - Autorité parentale et infraction commise au préjudice de l'enfant
- > Partage de pratique sur le recueil de la parole d'un mineur et comment mobiliser les ressources pour le protéger et l'accompagner

METHODES PEDAGOGIQUES

Chaque thème traité fait l'objet d'une présentation théorique, avec toujours la loi et le droit français comme fil conducteur. Cet apport théorique est complété de mises en situations réelles permettant au participant de se situer dans sa posture professionnelle.

Durée : 1 jour – 7h

Stage Intra établissement :

Tarif : 1 000€

Renseignements & inscriptions : Sur notre site, via le formulaire

Nature et évaluation :

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs.

Inclusion et handicap : Vous pouvez contacter Jonas Cullmann -

gestionnaire@themis.asso.fr

Droits des mineurs concernés par des procédures de justice : mineurs en conflit avec la loi et mineurs victimes

Durée : 1 jour – 7h

PERSONNES CONCERNEES & PREREQUIS

De façon générale : Formation à destination de tous professionnels souhaitant approfondir leurs connaissances sur les droits des enfants et des jeunes, lorsque ceux-ci sont concernés par des procédures de justice (Assistance éducative et/ou Protection Judiciaire de la Jeunesse). La participation à cette formation ne nécessite pas de prérequis complémentaires.

Stage Intra établissement :

Tarif : 1 000€
Renseignements & inscriptions : Sur notre site, via le formulaire

OBJECTIFS

- > Connaître la Convention Internationale des Droits de l'Enfant
- > Découvrir les dispositifs protégeant les droits des enfants (cadre légal, obligations professionnelles, informations préoccupantes et signalements).
- > Définir la notion d'intérêt supérieur de l'enfant
- > Adapter sa posture professionnelle pour accompagner les enfants en situation de danger ou de risque de l'être
- > Développer des compétences pour échanger avec les enfants et les jeunes autour de leurs droits

Nature et évaluation :

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs.

CONTENU

- > Présentation générale des Droits de l'Enfant, principalement à partir de 13 ans
- > Les Droits des mineurs en conflit avec la loi
- > La responsabilité pénale
- > Les procédures
- > Les mesures ou sanctions encourues

- > Les mineurs victimes
 - Cadre intra familiale ou externe
 - Prévention
 - Réparation
 - Conséquences familiales possibles (AE, retrait AP)

Inclusion et handicap :

Vous pouvez contacter Eve Bechmann - gestionnaire@themis.asso.fr

METHODES PEDAGOGIQUES

Chaque thème traité fait l'objet d'une présentation théorique, avec toujours la loi et le droit français comme fil conducteur. Cet apport théorique est complété de mises en situations réelles permettant au participant de se situer dans sa posture professionnelle.

Infractions sexuelles et minorité : Consentement des mineurs – relations sexuelles

Durée : 1 jour – 7h

PERSONNES CONCERNEES & PREREQUIS

De façon générale : Formation à destination de tous professionnels souhaitant approfondir leurs connaissances sur les droits des enfants et des jeunes. La participation à cette formation ne nécessite pas de prérequis complémentaires.

Stage Intra établissement :

Tarif : 1 000€

Renseignements & inscriptions : Sur notre site, via le formulaire

OBJECTIFS

Nature et évaluation :

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs.

CONTENU

- > Présentation de l'association Themis
- > Présentation du cadre légal
 - Identifier les infractions à caractère sexuel - études de situations
 - Réagir face à des révélations d'infractions – distinction signalement et information préoccupante
 - Présentation des principes généraux du droit en matière pénale
 - Présentation de la procédure pénale et ses différentes étapes
 - Présentation de la justice pénale des mineurs – responsabilité pénale et civile
- > La sexualité chez l'enfant : étapes du développement psychosexuel de l'enfant, les jeux sexuels durant l'enfance, les abus sexuels entre mineurs
- > Violences sexuelles, psycho traumatisme et rapport au corps
- > Accompagnement des jeunes : parler de relations intimes et de consentement avec les jeunes
 - Quels enjeux ?
 - Quels outils pour l'accompagnement ?

Inclusion et handicap : Vous pouvez contacter Eve

Bechmann - gestionnaire@themis.asso.fr

METHODES PEDAGOGIQUES

Chaque thème traité fait l'objet d'une présentation théorique, avec toujours la loi et le droit français comme fil conducteur. Cet apport théorique est complété de mises en situations réelles permettant au participant de se situer dans sa posture professionnelle.

Consentement des mineurs et relations sexuelles : place de la pornographie dans le développement des adolescents et dans la relation éducative

Durée : 1 jour – 7h

Stage Intra établissement :

Tarif : 1 000€

Renseignements & inscriptions : Sur notre site, via le formulaire

PERSONNES CONCERNEES & PREREQUIS

Professionnels de l'animation, de l'éducation spécialisée ou de l'Education Nationale souhaitant approfondir ses connaissances sur les droits des enfants et des jeunes, sur le cadre légal des violences sexuelles et sur l'éducation au consentement. La participation à cette formation ne nécessite pas de prérequis complémentaires.

Nature et évaluation :

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs.

OBJECTIFS

Découvrir le cadre légal

- > Connaître la définition légale de l'agression sexuelle et du viol
- > Connaître le cadre légal qui encadre les relations sexuelles entre majeurs et mineurs
- > Connaître la loi sur le revenge porn

Connaître les obligations professionnelles

- > Être informé des obligations légales des professionnels dans les situations d'infractions à caractère sexuel impliquant des mineurs

Connaître les enjeux de la pornographie pour les jeunes :

- > Identifier les enjeux du visionnage de contenus pornographiques sur le développement psycho-affectif de l'enfant et de l'adolescent et le rapport à sa sexualité

Développer des compétences pour échanger avec les enfants et les jeunes autour de la notion de consentement et de sexualité

- > Être en capacité de s'auto-évaluer sur sa possibilité de dialoguer sur le sujet de la sexualité
- > Connaître et utiliser des outils et ressources pédagogiques pour construire une pratique éducative intégrant l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle

Inclusion et handicap : Vous pouvez contacter Eve Bechmann - gestionnaire@themis.asso.fr

CONTENU

- > Présentation de l'association Themis et de ses missions
- > Présentation du cadre légal, des apports de la loi de 2021 sur les agressions sexuelles sur mineur et le crime de viol sur mineur, des obligations professionnelles et des acteurs à mobiliser pour protéger des mineurs, via un support de présentation
- > La consommation de pornographie chez les enfants et les adolescents : quelles peuvent être les conséquences d'une entrée dans la sexualité par le biais de contenus pornographiques sur le développement psycho-sexuel des enfants et adolescents ?

- > Ateliers en groupes : identifier une situation impliquant la pornographie dans la pratique éducative avec des pré-adolescents et adolescents. Evaluer sa capacité à être à l'aise avec le sujet ou à savoir repérer une personne compétente dans sa structure. Evaluer les enjeux, freins et apports dans la relation éducative. Restitution collective
- > Présentation d'outils pour aborder l'éducation au consentement, différencier les outils informatifs et pédagogiques et les supports à la construction de la vie fantasmatique chez les adolescents autre que la pornographie

METHODES PEDAGOGIQUES

Partage de pratiques, présentation du cadre légal et des dispositifs, travaux en groupe, pédagogie active

Amener les jeunes à être acteurs et actrices de la citoyenneté

Durée : 1 jour – 7h

PERSONNES CONCERNEES & PREREQUIS

Formation à destination de tous professionnels souhaitant développer des actions citoyennes avec les enfants et les jeunes. La participation à cette formation ne nécessite pas de prérequis complémentaires.

Stage Intra établissement :

Tarif : 1 000€

Renseignements & inscriptions : Sur notre site, via le formulaire

OBJECTIFS

- > Approfondir ses connaissances sur les droits des mineurs : droits des enfants et des jeunes, cadre légal, obligations professionnelles.
- > Concevoir les enjeux de la participation des enfants
- > Identifier des instances de participation des enfants et des jeunes à différentes échelles (au sein des collectivités, de l'éducation nationale, des établissements médico-sociaux)
- > Développer des compétences et acquérir des outils pour échanger avec les enfants et les jeunes autour de leurs droits
- > Élaborer et promouvoir des actions qui favorisent la prise en compte de la parole des enfants et de leur participation

Nature et évaluation :

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs.

CONTENU

- > Présentation de l'association Themis et de ses missions
- > Réflexion collective sur la notion de citoyenneté des mineurs et la reconnaissance de leurs droits
- > Partage d'expériences des participants : la participation des enfants à leur environnement et leur engagement citoyen
- > Présentation de la Convention Internationale des Droits de l'enfant et du cadre légal en France
- > Apports d'éléments théoriques sur la participation des enfants (dispositifs existants en France, stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant)
- > Travail de groupe et élaboration collective : quels actes professionnels favorisent la participation et la citoyenneté des enfants et des jeunes ?

Inclusion et handicap : Vous pouvez contacter Eve Bechmann - gestionnaire@themis.asso.fr

METHODES PEDAGOGIQUES

Partage d'expérience, présentation du cadre légal et des dispositifs, pédagogie active, élaboration commune de contenus.

Développer une instance de participation des enfants

Durée : 1,5 jour – 10,5h

PERSONNES CONCERNEES & PREREQUIS

Formation à destination de tous professionnels souhaitant développer des actions citoyennes avec les enfants et mettre en place des instances de participation

La participation à cette formation ne nécessite pas de prérequis complémentaires.

Stage Intra établissement :

Tarif : 1 500€

Renseignements & inscriptions : Sur notre site, via le formulaire

OBJECTIFS

- > Identifier les enjeux de la participation des enfants au regard des droits des mineurs
- > Découvrir et analyser des instances de participation des enfants et des jeunes à différentes échelles (au sein des collectivités, de l'éducation nationale, des établissements médico-sociaux)
- > Développer des compétences pour accompagner la mise en place d'une instance de participation (cadre des actions, compétences de l'instance, travail de partenariat, méthodologie de projet)
- > Elaborer et utiliser des outils favorisant une participation effective des enfants (outil d'animation des séances, répartition de la parole, rédaction de compte-rendu)
- > Évaluer la pertinence de l'instance

Nature et évaluation :

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs.

CONTENU JOUR 1

- > Présentation des participants (brise-glace)
- > Présentation de l'association Themis
- > Présentation du manuel du Conseil de l'Europe : Écoute, Agir, Changer. Échanges collectifs autour des enjeux de la participation des enfants
- > Analyse du fonctionnement d'une instance de participation : délimiter le cadre des actions avec les enfants et les adultes, définir collectivement les compétences de l'instance (définir les possibilités de décision, les modes de consultations et le budget attribué)
- > Identifier les actions auxquelles il est possible d'associer les enfants (exemple : conseil d'école, rénovation urbaine).
- > Mobiliser les ressources du territoire (identifier et solliciter les partenaires associatifs et de la collectivité, animer des réunions de suivi, réaliser des bilans des actions)

Inclusion et handicap :

Vous pouvez contacter Eve

Bechmann -

gestionnaire@themis.asso.fr

CONTENU JOUR 2 :

- > Partages de pratiques entre participants : état de lieux de la mise en place de l'instance, forces et difficultés rencontrés
- > Collectivement : Savoir repérer les freins à la mise en place de l'instance et les possibilités de les lever
- > Évaluer la pertinence de l'instance et pouvoir ajuster certains fonctionnements

METHODES PEDAGOGIQUES

Partage d'expérience, présentation du cadre légal et des dispositifs, pédagogie active, élaboration commune de contenus.

Harcèlement et cyber harcèlement : comprendre les situations et accompagner les mineurs

Durée : 1 jour – 7h

PERSONNES CONCERNEES & PREREQUIS

Formation à destination de tous professionnels souhaitant approfondir leurs connaissances sur les situations de harcèlement et de cyberharcèlement chez les enfants et les jeunes et désirant développer leurs compétences pour les accompagner. La participation à cette formation ne nécessite pas de prérequis complémentaires.

Stage Intra établissement :

Tarif : 1 000€

Renseignements & inscriptions : Sur notre site, via le formulaire

Nature et évaluation :

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs.

OBJECTIFS

- > Approfondir ses connaissances sur les droits des mineurs
- > Appréhender les fonctionnements et dynamiques du harcèlement hors ligne et en ligne
- > Analyser les enjeux relationnels de différentes situations de harcèlement et leurs conséquences sur le développement du mineur
- > Aborder le fonctionnement des réseaux sociaux et leur place dans les situations de cyberharcèlement
- > Repérer et analyser des situations de cyberharcèlement en s'appuyant sur la pratique professionnelle
- > Identifier les dispositifs qui protègent les mineurs (cadre légal, obligations professionnelles)
- > Identifier les ressources mobilisables lors des situations de harcèlement ou de cyberharcèlement

Inclusion et handicap : Vous pouvez contacter Eve Bechmann -

gestionnaire@themis.asso.fr

CONTENU

- > Présentation de l'association Themis et de ses missions
- > Partage d'expériences des participants sur des situations de harcèlement concernant les enfants ou jeunes accompagnés
- > Présentation des mécanismes de harcèlement et des différents rôles
- > Echanges autour du fonctionnement des principaux réseaux sociaux et analyse de la place de ceux-ci dans les situations de cyberharcèlement
- > Présentation du cadre légal (lois, procédure pénale, obligations professionnelles)
- > Réflexion commune : quels sont les actes professionnels à développer pour accompagner tous les acteurs en cas de harcèlement ? Comment travailler ensemble pour sensibiliser les jeunes et améliorer le climat scolaire et/ou de groupe ?

METHODES PEDAGOGIQUES

Partage de pratiques, présentation du cadre légal et des dispositifs, travaux en groupe, pédagogie active

Internet et les réseaux sociaux, quels accompagnements éducatifs ?

PERSONNES CONCERNEES & PREREQUIS

Formation à destination de tous professionnels souhaitant approfondir leurs connaissances sur l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux chez les enfants et les jeunes et désirant développer leurs compétences pour les accompagner. La participation à cette formation ne nécessite pas de prérequis complémentaires.

OBJECTIFS

- > Approfondir les connaissances sur les droits des mineurs en ligne
- > Reconnaître le fonctionnement des réseaux sociaux utilisés par les jeunes
- > Questionner l'utilisation, les pratiques et le rôle des réseaux sociaux chez les enfants et les jeunes
- > Lister les enjeux de l'accompagnement éducatif à l'ère du numérique
- > Identifier le cadre légal et les infractions spécifiques à internet et aux réseaux sociaux
- > Identifier les outils et ressources existants pour accompagner les enfants et les jeunes à un usage responsable d'internet et des réseaux sociaux

CONTENU

- > Présentation de l'association Themis et de ses missions
- > État des lieux des participants sur l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux par les enfants ou jeunes accompagnés et problématiques rencontrées
- > Présentation de l'enquête Themis menée auprès d'enfants de cycle 3 sur leurs usages d'internet et des réseaux sociaux (temps d'écran, contenus choquants ou violents, place des parents)
- > Présentation du cadre juridique et des droits en ligne (droit à l'image, cyberharcèlement, propos haineux, usurpation d'identité, etc...)
- > Présentation du cadre juridique concernant la protection des données et les aspects de la sexualité en ligne (partage de photos intimes, pornographie, pédocriminalité en ligne).
- > Comment réagir lorsqu'on est victime d'infraction sur les réseaux sociaux

METHODES PEDAGOGIQUES

Partage de pratiques, présentation du cadre légal et des dispositifs, travaux en groupe, pédagogie active

Durée : 1 jour – 7h

Stage Intra établissement :

Tarif : 1 000€

Renseignements & inscriptions : Sur notre site, via le formulaire

Nature et évaluation :

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation. Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs.

Inclusion et handicap : Vous pouvez contacter Eve Bechmann - gestionnaire@themis.asso.fr

INFORMATIONS SUR NOS ACTIONS D'EDUCATION A LA CITOYENNETE EN MILIEU SCOLAIRE

Depuis de nombreuses années, l'association Themis, spécialisée dans l'accès au droit pour les enfants et les jeunes, propose des actions d'éducation à la citoyenneté et aux droits humains. L'équipe, composée de juristes, psychologues, éducateurs et éducatrices, élabore des contenus et utilise des méthodes d'intervention centrées sur la parole des jeunes et la participation active.

Dans le cadre des interventions, l'équipe rencontre des enfants et des jeunes en milieu scolaire (de l'école élémentaire jusqu'au lycée), en établissement médico-social (Maison d'Enfants à Caractère Social, structure de la Protection Judiciaire de la Jeunesse) et dans le cadre de la Justice Pénale des Mineurs (mesures d'alternatives aux poursuites ou peines de stage). L'association intervient également auprès de groupes d'enfants et de jeunes dans le milieu sportif.

Les interventions s'inspirent de l'éducation populaire et de la pédagogie expérientielle en proposant des ateliers participatifs et collaboratifs. L'objectif est de créer des espaces où les enfants et les jeunes s'expriment librement, dans le respect des droits de chacun. Ce positionnement éducatif permet aux jeunes, en mobilisant leurs capacités d'écoute et d'argumentation, d'apprécier la diversité des points de vue, de développer leur curiosité, ouverture d'esprit et réflexion critique.

L'éducation aux droits humains est le pilier de ce processus éducatif, avec comme supports incontournables pour l'association : la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, ainsi que le cadre légal.

Internet, les réseaux sociaux et la loi

PERSONNES CONCERNEES

Collégiens, lycéens

OBJECTIFS

- > Valoriser les connaissances et les expériences des jeunes
- > Questionner leurs usages d'internet et des réseaux sociaux
- > Susciter le questionnement quant au partage de contenus en ligne
- > Concevoir les mécanismes du cyberharcèlement et ses conséquences
- > Échanger sur la protection de la vie privée en ligne
- > Présenter le cadre légal et les ressources mobilisables pour être accompagné

CONTENU

L'intervention commence par un dialogue autour des usages d'Internet et des réseaux sociaux : quels réseaux ils et elles utilisent, l'usage qu'ils et elles en font, le temps d'écran... Un débat mouvant leur est ensuite proposé. Lors de celui-ci, diverses thématiques sont évoquées tel que le cyberharcèlement, les propos haineux, la diffusion de contenus violents ou encore le droit à l'image.

Suite aux échanges et aux arguments des jeunes, le cadre légal est présenté, étayé par des situations réelles. L'accent est mis sur les droits et les libertés, la protection de la vie privée et le droit à l'image. Pour finir, les différentes ressources mobilisables sont évoquées, pour permettre aux jeunes de s'en saisir et d'être accompagnés si besoin.

METHODES PEDAGOGIQUES

- > Deux heures
- > Salle permettant les déplacements, vidéoprojecteur demandé
- > Débat mouvant, supports vidéo, dialogue sur des situations réelles, présentation du cadre légal

Interventions dans le cadre du Mois de l'Autre :

Durée : 2 heures

Tarif : 300€

Renseignements & inscriptions :

Directement sur notre site, rubrique nous contacter

Référent :

pole.educatif@themis.asso.fr

03.88.24.84.00

Intervention hors mois de

l'Autre : Nous contacter directement via notre site

Lutte contre les discriminations

PERSONNES CONCERNEES

Collégiens, lycéens

OBJECTIFS

- > Valoriser les connaissances et les expériences des jeunes
- > Amener les jeunes à questionner leurs représentations
- > Illustrer la façon dont les stéréotypes et les préjugés alimentent les discriminations
- > Aborder de manière transversale les différents critères de discriminations
- > Présenter les droits et dispositifs publics en matière de lutte contre les discriminations
- > Identifier les situations de discrimination

CONTENU

Les stéréotypes sont présents dans le quotidien des jeunes et parfois conduisent à la construction de préjugés envers certains groupes de personnes. De là peuvent en découler des situations de discrimination. Lors de cette intervention, les jeunes sont donc amenés à questionner leurs représentations en partageant leurs points de vue. Cette intervention propose aux jeunes de réfléchir et de débattre en s'appuyant sur des situations réelles afin de mieux identifier un acte de discrimination. Le cadre juridique et les différents critères de discrimination interdits par la loi (orientation sexuelle, religion, apparence physique, etc.) serviront à la réflexion collective. Pour finir, les différentes ressources mobilisables sont évoquées, pour permettre aux jeunes de s'en saisir et d'être accompagnés lorsqu'ils ou elles rencontrent des situations de discrimination.

METHODES PEDAGOGIQUES

- > Deux heures
- > Salle permettant les déplacements, vidéoprojecteur demandé
- > Débat mouvant, supports vidéo, dialogue sur des situations réelles, présentation du cadre légal

Interventions dans le cadre du Mois de l'Autre :
Durée : 2 heures
Tarif : 300€

Renseignements & inscriptions :
Directement sur notre site, rubrique nous contacter

Référent :
pole.educatif@themis.asso.fr
03.88.24.84.00

Intervention hors mois de l'Autre :
Nous contacter directement via notre site

Le consentement dans la relation à l'autre : Toi, moi et la loi

PERSONNES CONCERNEES

Collégiens, lycéens

OBJECTIFS

- > Aborder la relation à soi et aux autres dans le respect
- > Questionner les représentations des jeunes et de la société : les stéréotypes et les préjugés
- > Définir la notion de consentement libre et éclairé
- > Sensibiliser aux infractions à caractère sexuel
- > Présenter le cadre légal et les ressources mobilisables pour être accompagné
- > Valoriser les connaissances et les expériences des jeunes

CONTENU

Cette intervention amène les jeunes à questionner l'influence des stéréotypes et des préjugés dans la relation à l'autre. Les professionnels favorisent un espace de parole pour que les adolescents échangent librement sur les différentes formes de relations, et notamment en ce qui concerne l'intimité.

Après un temps de débat, le groupe est invité à s'interroger sur les contours du consentement. Les principes juridiques qui encadrent les relations à l'autre sont ensuite présentés, en s'appuyant sur différentes situations pour débattre. La notion de respect (de soi, d'autrui) dans la relation à l'autre est le fondement de cette intervention.

Pour finir, les différentes ressources mobilisables sont évoquées, pour permettre aux jeunes de s'en saisir et d'être accompagnés si besoin.

METHODES PEDAGOGIQUES

- > Deux heures
- > Salle permettant les déplacements, vidéoprojecteur demandé
- > Débat mouvant, supports vidéo, dialogue sur des situations réelles, présentation du cadre légal

Interventions dans le cadre du Mois de l'Autre :

Durée : 2 heures

Tarif : 300€

Renseignements & inscriptions :

Directement sur notre site, rubrique nous contacter

Référent :

pole.educatif@themis.asso.fr
03.88.24.84.00

Intervention hors mois de l'Autre :

Nous contacter directement via notre site

Harcèlement

PERSONNES CONCERNEES ET PRE-REQUIS

Collégiens, lycéens

OBJECTIFS

- > Identifier les différents types de harcèlement (en ligne, scolaire, sexuel)
- > Questionner les phénomènes ou les comportements qui mènent aux situations de harcèlement
- > Créer et ouvrir un espace de dialogue pour évoquer des situations de harcèlement
- > Échanger avec les jeunes sur les conséquences de ces situations
- > Présenter les droits et les dispositifs légaux en matière de lutte contre le harcèlement
- > Apporter des outils aux jeunes pour repérer les situations de harcèlement et les ressources mobilisables
- > Valoriser les connaissances et les expériences des jeunes

CONTENU

L'intervention commence par un atelier qui permet aux jeunes de définir la notion de harcèlement et de dialoguer autour des situations de harcèlement connues ou vécues par les jeunes. Un débat mouvant est ensuite proposé, qui permet une participation active des jeunes sur les thématiques du cyber-harcèlement, des dynamiques de groupes ou encore des différents types de harcèlement.

Les jeunes sont invités à questionner les ressentis des trois acteurs dans les situations de harcèlement (auteur, victime et témoin). Suite aux échanges, le cadre légal est présenté, étayé par l'étude de situations réelles.

Pour finir, les différentes ressources mobilisables sont évoquées, pour permettre aux jeunes de s'en saisir et d'être accompagnés lorsqu'ils ou elles rencontrent des situations de harcèlement ou de cyberharcèlement.

METHODES PEDAGOGIQUES

- > Deux heures
- > Salle permettant les déplacements, vidéoprojecteur demandé
- > Débat mouvant, supports vidéo, dialogue sur des situations réelles, présentation du cadre légal

Interventions dans le cadre du Mois de l'Autre :

Durée : 2 heures

Tarif : 300€

Renseignements & inscriptions :

Directement sur notre site, rubrique nous contacter

Référent :

pole.educatif@themis.asso.fr

03.88.24.84.00

Intervention hors mois de

l'Autre : Nous contacter directement via notre site

Découverte de la justice

PERSONNES CONCERNEES

Collégiens, lycéens

OBJECTIFS

- > Valoriser les connaissances et les expériences des jeunes
- > Susciter le questionnement des jeunes sur leurs représentations
- > Concevoir la nécessité de la loi/des règles pour le vivre ensemble
- > Découvrir le fonctionnement de la justice et notamment l'aspect protecteur de la loi
- > Identifier le rôle des juges des enfants dans le cadre de la justice pénale des mineurs et de la protection de l'enfance
- > Permettre aux jeunes d'avoir une meilleure connaissance de leurs droits
- > Présenter les ressources mobilisables pour être accompagné

CONTENU

L'intervention commence par un atelier qui permet aux jeunes de débattre sur la notion de justice et de dialoguer autour de situations vécues concernant les droits des mineurs. Puis, il leur est proposé de découvrir les différentes valeurs de la justice, à travers une activité évoquant les différents attributs de la déesse grecque de la justice.

Suite aux échanges, les différents types d'infractions sont présentés. Le rôle des juges des enfants est ensuite évoqué, dans le cadre de la justice pénale des mineurs, mais également dans celui de la protection de l'enfance.

Le deuxième temps d'intervention est consacré à des questions/réponses entre les jeunes et le professionnel de l'association.

Pour finir, les différentes ressources mobilisables sont évoquées, pour permettre aux jeunes de s'en saisir et d'être accompagnés si besoin.

METHODES PEDAGOGIQUES

- > Deux heures
- > Salle permettant les déplacements, vidéoprojecteur demandé
- > Débat mouvant, supports vidéo, dialogue sur des situations réelles, présentation du cadre légal

Interventions dans le cadre du Mois de l'Autre :

Durée : 2 heures

Tarif : 300€

Renseignements &

inscriptions :

Directement sur notre site, rubrique nous contacter

Référent :

pole.educatif@themis.asso.fr
03.88.24.84.00

Intervention hors mois de

l'Autre : Nous contacter directement via notre site

Exercer des missions de délégués ou d'élus en tant qu'enfant ou jeune

Intervention hors mois de l'Autre : Nous contacter directement via notre site

PERSONNES CONCERNEES & PREREQUIS

Primaires, Collégiens, lycéens

Renseignements & inscriptions :

Directement sur notre site, rubrique nous contacter

OBJECTIFS

- > Concevoir les missions de représentation de ses pairs
- > Avoir la capacité de prendre la parole pour exposer ses idées
- > Débattre et échanger avec les autres enfants ou jeunes
- > Concevoir le rôle des élus adultes et les compétences de chaque instance de son environnement
- > Développer des compétences pour proposer des modifications de son environnement de vie au sein d'une instance de participation (cadre des actions, compétences de l'instance, travail de partenariat, méthodologie de projet)
- > Savoir se situer par rapport à l'intérêt collectif des pairs représentés
- > Mettre en pratique des outils favorisant une participation effective des enfants (outil d'animation des séances, répartition de la parole, rédaction de compte-rendu)

Référent :

pole.educatif@themis.asso.fr
03.88.24.84.00

CONTENU JOUR

- > Présentation des participants (brise-glace)
- > Présentation de l'association Themis
- > Ateliers en groupe pour cerner les missions d'un élu ou délégué (porter la parole, défendre des idées dans l'intérêt collectif)
- > Analyse du fonctionnement d'une instance de participation : délimiter le cadre des actions avec les enfants et les adultes, définir collectivement les compétences de l'instance (définir les possibilités de décision, les modes de consultations et le budget attribué)
- > Identifier les actions auxquelles il est possible d'associer les enfants (exemple : conseil d'école, rénovation urbaine).
- > Mise en situation : animation d'une séance en utilisant les outils pédagogiques créés par Themis (répartition de la parole, cartes rôles, compte-rendu)
- > Bilan de la journée demi-journée

METHODES PEDAGOGIQUES

Partage d'expérience, présentation du cadre légal et des dispositifs, pédagogie active, élaboration commune de contenus.

CONFERENCES A DESTINATION DES PARENTS ET PROFESSIONNELS

Internet et les réseaux sociaux

PERSONNES CONCERNEES

Parents, professionnels

DESCRIPTION

Les conférences à destination des parents sont des temps d'échange et d'accompagnement sur les questions liées à internet, les jeux vidéo et les réseaux sociaux, ainsi que sur les dangers afférents à ces outils.

Nous proposons ainsi, grâce aux multiples interventions annuelles que nous réalisons en établissement scolaire, un regard sur le numérique construit des problématiques telles qu'évoquées par les enfants et les jeunes eux-mêmes. Ni moralisantes ni naïves, les conférences se veulent le plus proche possible des réalités - tant positives que négatives - rencontrées par ces derniers.

A partir de ces constats, nous évoquons avec les parents des ressources multiples dont ils pourraient s'inspirer, en interrogeant le rôle parental dans la prévention des dangers sur internet, les jeux vidéo et les réseaux sociaux, ainsi que les besoins spécifiques et variés que nous racontent les mineurs au gré de nos interventions.

Nous présentons les lois encadrant ces situations. Ces informations sur les droits et responsabilités renforcent ainsi les connaissances des parents et leur pouvoir d'agir pour accompagner leurs enfants.

Conférence :

Durée : 2 heures

Tarif : 400€

Renseignements & inscriptions :

Directement sur notre site, rubrique nous contacter

Référent :

pole.educatif@themis.asso.fr

03.88.24.84.00

Harcèlement et cyber-harcèlement

PERSONNES CONCERNEES

Parents, professionnels

DESCRIPTION

Les conférences à destination des parents sont des temps d'échange et d'accompagnement sur les questions liées au harcèlement et au cyber-harcèlement.

Nous proposons ainsi, grâce aux multiples interventions annuelles que nous réalisons en établissement scolaire, un regard sur les situations de harcèlement en milieu scolaire et en ligne élaborés à partir des problématiques telles qu'évoquées par les enfants et les jeunes eux-mêmes. Ni moralisantes ni naïves, les conférences se veulent le plus proche possible des réalités - tant positives que négatives - rencontrées par ces derniers.

A partir de ces constats, nous évoquons avec les parents des ressources multiples dont ils pourraient s'inspirer, en interrogeant le rôle parental dans la prévention et l'accompagnement des situations de harcèlement, ainsi que les besoins spécifiques et variés que nous racontent les mineurs au gré de nos interventions.

Nous présentons les lois encadrant ces situations. Ces informations sur les droits et responsabilités renforcent ainsi les connaissances des parents et leur pouvoir d'agir pour accompagner leurs enfants.

Conférence :

Durée : 2 heures

Tarif : 400€

Renseignements & inscriptions :

Directement sur notre site, rubrique nous contacter

Référent :

pole.educatif@themis.asso.fr
03.88.24.84.00

DES OUTILS PERMANENTS MIS A DISPOSITION

Rendez-vous directement sur notre site pour commander le jeu, ou télécharger les affiches mises à disposition

www.themis.asso.fr

Themis jeu de loi

Créé en 2020 par les équipes pluridisciplinaires (juristes, éducateurs et psychologues) de l'association Themis, Themis **jeu de Loi** est un jeu de divertissement et d'apprentissage dédié aux droits des mineurs et destiné à tous les enfants dès l'âge de 10 ans.

Miroir des missions portées par l'association, **Themis jeu de Loi** a été conçu comme un outil pédagogique de promotion de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et des droits de l'enfant destiné aux établissements scolaires, aux établissements d'accueil et d'accompagnement, aux foyers, aux C.E.F et aux C.E.R, aux centres socio-culturels et aux accueils périscolaires, mais également à toutes les familles qui souhaitent s'éveiller aux thématiques des droits de l'enfant.

Avec des règles simples et un large éventail de questions sur les réseaux sociaux, la démocratie, la justice, les discriminations et les droits de l'enfant, **Themis jeu de Loi** favorise l'autonomie des jeunes joueurs lors de chaque partie tout en s'inscrivant dans un projet éducatif plus vaste où l'accompagnement d'un adulte référent (éducateur, enseignant, parent) peut s'avérer utile et enrichissant.



Questionnaire sur l'utilisation d'internet chez les jeunes

En avril 2021, l'association a réalisé et diffusé un questionnaire portant sur l'utilisation des réseaux sociaux auprès des enfants de 8 à 11 ans résidants sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg et de la Ville de Colmar. 856 enfants ont répondu à ce questionnaire.

Nous avons observé que parmi les 856 enfants interrogés, 98% d'entre eux avaient accès à un écran à la maison, qu'il s'agisse d'un Smartphone, d'un ordinateur ou d'une tablette.

Sur cet ensemble, les enfants sont 50% à posséder leur propre Smartphone. 1 enfant sur 3 confie passer plus de 2h par jour devant un écran en semaine durant les jours d'école :

- 79% des enfants les utilisent pour jouer
- 74% pour regarder des vidéos
- 60% pour parler avec des amis.

2 enfants sur 10 déclarent avoir déjà été victimes d'insultes sur internet et notamment sur les jeux en ligne.

1 sur 3 affirme également avoir été choqué par du contenu visualisé sur le net. Ils précisent qu'il s'agissait entre autre d'images à caractère pornographique ou de scènes violentes.

Par ailleurs 1 enfant sur 6 dit s'être déjà senti en danger sur les réseaux sociaux, plusieurs enfants ont précisé qu'on leur posait notamment des questions qui les dérangent sur les réseaux ou les jeux en ligne.

L'ensemble des résultats de l'enquête est disponible sur notre site.

Affiche « Charte des enfants sur le bon usage des écrans et d'internet »

Pour créer cette charte au sujet d'un usage plus serein des écrans et d'internet, ce sont près de 850 enfants de classes de CM1 et de CM2 ayant participé au projet "Odyssée Citoyenne" et porté par l'association Themis qui ont réfléchi et mis en commun leurs idées et leurs propositions.

Temps d'écran, droit à l'image, personnes malveillantes ou malintentionnées, autant de sujets mis en avant par les enfants au gré des 9 pictogrammes qu'ils se sont choisis pour mettre en avant les dangers ou inquiétudes que beaucoup ont expérimenté.

Quand mes droits sont en Jeu
Je vais à THEMIS

Charte des enfants sur le bon usage des écrans et d'internet


Avant de publier des photos d'une personne, je demande son autorisation


Je vérifie mes informations afin de ne pas diffuser de fake news


Je parle avec respect : je n'ai pas des propos insultants, moqueurs ou discriminants


Je demande l'accord de mes parents avant de m'inscrire sur un réseaux social ou un jeu en ligne


J'évite de passer trop de temps devant un écran, surtout avant de dormir


Je mets mon compte en privé et je n'accepte pas d'invitations d'un inconnu


En cas de harcèlement : je parle à un adulte, je signale le compte ou j'appelle le 3020


Je parle à un adulte lorsqu'il y a des choses qui m'ont choqué ou fait peur sur internet


Je réfléchis avant de donner des informations personnelles ou avant de poster des photos ou des vidéos de moi

**THEMIS**
Assoie au droit pour les enfants et les jeunes

Strasbourg
24 rue du 22 novembre
03 88 24 84 00
association67@themis.asso.fr

Mulhouse
15 avenue Clemenceau
03 89 46 25 02
association68@themis.asso.fr

Colmar
25C avenue de Paris
07 55 53 05 58
association68@themis.asso.fr

* Cette charte est le fruit du travail de 850 enfants de CM1/CM2 que nous avons accompagnés dans le cadre de l'Odyssée Citoyenne 2020/2021

Affiche « Les 26 critères de discriminations interdits par la loi »

Forte de ses interventions menées en milieu scolaire, sportif ou auprès des mineurs en conflit avec la loi sur le thème des discriminations, l'équipe éducative de Themis s'est pourvue d'une affiche présentant les 26 critères de discrimination prévus par la loi française.

Conçue à l'aide de pictogrammes représentatifs et née d'une volonté de simplification, cette affiche pourra servir de support informatif ou éducatif pour tout enseignant, formateur ou professionnel désirant aborder le sujet des discriminations et des faits discriminatoires.

Les 26 critères de discrimination interdits par la loi

| | | | | |
|---|--|---|--|---|
|  Apparence physique |  Capacité à s'exprimer dans une langue étrangère |  Etat de santé |  Religion |  Moeurs |
|  Sexe |  Identité de genre |  Orientation |  Grossesse |  Opinions politiques |
|  Handicap |  Caractéristiques génétiques |  Age |  Patronyme |  Activités syndicales |
|  Appartenance ou non à une ethnie |  Lieu de résidence |  Origine |  Vulnérabilité lié à sa situation économique |  Opinions philosophiques |
|  Perte d'autonomie |  Appartenance ou non à une prétendue race |  Domiciliation bancaire |  Situation de famille |  Appartenance ou non à une nation |
|  Lanceur d'alerte | | | | |

 **THEMIS**
Accès au droit pour les enfants et les jeunes

Strasbourg
24 rue du 22 novembre
03 88 24 84 00
association67@themis.asso.fr

Colmar
250 avenue de Paris
07 55 53 05 58
association68@themis.asso.fr

Mulhouse
15 avenue Clémenceau
03 89 48 25 02
association68@themis.asso.fr

Affiche « La Convention Internationale des Droits de l'Enfant »

Ratifiée le 20 novembre 1989 par la France et de très nombreux pays à travers le monde, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant porte les droits fondamentaux des mineurs et les enjeux de leur protection.

Essentielle aux actions de l'association Themis, nos équipes en ont créé une affiche synthétisée et simplifiée destinée aux enfants et à tous leurs lieux de vie.



 **Quand mes droits sont en jeu**
Je vais à THEMIS

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant*

Les principaux droits de l'enfant

-  **Tous les enfants ont les mêmes droits, quelles que soient leurs différences**
-  **Tu as le droit d'avoir une identité : un nom, un prénom et une nationalité**
-  **Tu as le droit d'être correctement nourri, soigné, logé et de vivre en famille**
-  **Tu as le droit d'être respecté et d'être protégé de la violence**
-  **Tu as le droit de t'exprimer et de donner ton avis**
-  **Tu as le droit de penser librement et de croire en ce que tu veux**
-  **Tu as le droit à l'éducation pour que tu puisses grandir et t'épanouir**
-  **Tu as le droit de rire, de rêver, de jouer et de te reposer**
-  **Tu as le droit à une justice adaptée**

 **THEMIS**
Accès au droit pour les enfants et les jeunes

Strasbourg
24 rue du 22 novembre
03 88 24 84 00
association67@themis.asso.fr

Mulhouse
12 rue du chêne
03 89 46 25 02
association68@themis.asso.fr

Colmar
25C avenue de Paris
07 55 53 05 58
association68@themis.asso.fr

*La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) a été adoptée par l'ONU le 20 novembre 1989 : retrouvez le texte intégral sur <https://www.themis.asso.fr>

Guide pratique : Accompagner un mineur étranger dans sa demande d'asile

En mars 2020, l'association Themis entamait une mission d'un an financée par la direction de l'asile du Ministère de l'Intérieur : élaborer et animer des journées de formation sur l'accompagnement des mineurs non accompagnés demandeurs d'asile par l'administrateur ad hoc.

Ces formations et ces échanges riches avec les professionnels de la protection de l'enfance ont permis à Themis de réunir les éléments essentiels pour rédiger et éditer un guide pratique de l'accompagnement des mineurs demandeurs d'asile. Ce guide, disponible gratuitement sur demande permet aux professionnels de la protection de l'enfance d'avoir recours aux informations afin d'accompagner au mieux ce public.



Guide pratique : La mission d'administrateur ad hoc, un accompagnement sur mesure

En 2001, l'association Themis était agréée pour la première fois en qualité d'administrateur ad hoc par la Cour d'appel de Colmar.

Vingt-trois années plus tard, obligée par les milliers de jeunes dont la représentation lui a été confiée et par une envie d'harmonisation des pratiques et de professionnalisation de la fonction, l'association Themis s'est proposée de rédiger un guide pratique à destination de tous les administrateurs ad hoc et de chaque institution intéressée par la protection de l'enfance.

Fruit d'un travail de synthèse et d'une expérience pratique pluridisciplinaire, ce guide a pour vocation d'être partagé le plus largement afin de faire connaître les exigences et les réalités du mandat d'administrateur ad hoc, et ce dans toutes ses acceptions juridiques, sociales et psychologiques.

Il a été réalisé avec le soutien et la confiance de la Direction Générale de la Cohésion Sociale et sous la direction scientifique de Josiane Bigot, présidente d'honneur de l'association et magistrat honoraire, Claude Schauder, psychologue, psychanalyste et administrateur de l'association et Monia Zoghliami, directrice de l'association.





THEMIS

Accès au droit pour les enfants et les jeunes